

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Nous, élus de la majorité municipale, avons souhaité prendre la parole, car beaucoup s'interrogeaient sur notre absence d'expression alors que nous représentons 60% du conseil municipal.

Face aux prises de position parfois inexactes et aux attaques virulentes des tribunes de l'opposition, nous voulons aussi apporter des éclairages factuels et préciser nos décisions, prises dans l'intérêt des Andrésiens.

Lors du dernier Conseil municipal, le débat a été marqué par des incidents regrettables. Des propos inappropriés ont contraint le maire, en sa qualité de président du Conseil, à interrompre la séance. « Petit Trump » exclamé en pleine séance, et ce pour la deuxième fois, par l'opposant Michel Près (AUC) a été l'insulte de trop. Insulte car les valeurs de l'extrême-droite sont incompatibles avec les nôtres. Ces com-

portements vont à l'encontre de tout ce que doit être un Conseil municipal, un espace de dialogue constructif.

Comme vous le savez, notre Conseil municipal reste incomplet depuis 2020. Cette situation rend difficile l'élection d'un nouveau maire-adjoint. Lors de la dernière séance, l'opposition a envisagé une démission collective pouvant entraîner une élection municipale anticipée. Une telle initiative aurait engendré des coûts importants (au moins 15 000 €) et mobilisé nos agents municipaux, à quelques mois seulement des élections de 2026. Nous avons fait le choix responsable de reporter cette élection d'adjoint pour préserver les ressources de la commune et adopter le budget dont nous avons besoin.

Nous souhaitons aussi rectifier une information relayée sur les réseaux par Denis Faist concernant une supposée augmentation de

nos indemnités. Cette affirmation est erronée. Depuis 2020, nous avons réduit de 20% les indemnités du maire et des élus délégués, tout en ayant créé une indemnité pour tous les conseillers municipaux y compris d'opposition.

Enfin, nous, élus de la majorité, tenons à affirmer avec force que nous travaillons en parfaite collaboration avec Monsieur le Maire, dans un esprit d'écoute et de concertation. Chaque décision est prise collectivement, avec le souci constant de l'intérêt général et du bien-être des Andrésiens.

Nous continuerons à œuvrer pour Andrésey avec détermination et engagement.

Les élus de la majorité municipale
AER: Andrésey Énergies Renouvelées

Le carnet



BIENVENUE À

30 novembre 2024

- Emma Rolland

27 janvier

- Khalifa PONDEZI

1^{er} février

- Yasmine KTHIRI

4 février

- Djenna RENAUDIN

9 février

- Olympe REYNIER

10 février

- Noah
BERNARD MADRID

- Madeleine
TROTIGNON

11 février

- Sasha
DENIS RANFAING

19 février

- Nathan-Pierre
DIATTA

21 février

- Louise SONZOGNI



MARIAGES

22 février

- Juliette CHEVALIER
et Antoine MILO



**ILS NOUS
ONT QUITTÉS**

- 25 janvier**
- Marie RIO
née BARBIER

25 janvier

- Laurent
DELAMOTTE

31 janvier

- Alain DUJARDIN

2 février

- Bernard CONVERS

6 février

- Lyliane BOUILLY
née ROSZYKIEWICZ

12 février

- Sophie LEGUEUX
né MINICKI

14 février

- Geneviève
FROMAGET
née GENTROP

15 février

- Michèle SULTAN
• Christine PICOSSON
née TROMAS

17 février

- Jean-Raymond
LESCOSSOIS

ESPACE
JULIEN
GREEN



Accédez à la billetterie en ligne
<https://andresy.notre-billetterie.com/>

Espace Julien-Green
4 boulevard Noël-Marc / 78 570 Andrésey



VEN
28
MARS
20h30

ANDRÉSEY
en Yvelines

© service communication ville d'Andrésey - Illustration: Perle Joye Beaux